6e Année NOVEMBRE 1911 No 67.

Echos du Val-des-Bois

ORGANE DE LA CORPORATION CHRÉTIENNE

SOMMAIRE

I. Lettre du « Bon Père » Léon Harmel, p. 205. — II. Saint Léonard de Port-Maurice et les Ames du Purgatoire, p. 207. — III. Conseils de Décembre 1911, p. 209. — IV. Coutumier de Décembre, p. 211. — V. *Chronique:* Fête de la Toussaint, p. 211; Association des Saints-Anges, p. 212; Dramatique, p. 213. — VI. Vie familiale, p. 213. — VII. Economies scolaires, p. 214; Caisse de Famille, p. 214; Caisse de Secours, p. 214. — VIII. Ecoles, p. 215.

I

Lettre du Bon Père Léon Harmel à la grande famille du Val-des-Bois

Cannes, Hôtel Beau-Séjour,
12 octobre 1911.

MES BIEN-AIMÉS AMIS,

Je vous ai quittés bien brusquement.

J'avais pris rendez-vous avec les employés, samedi soir, 23 septembre. Je voulais passer quelques instants avec eux, nous entretenir ensemble de tout ce qui nous est cher: l'usine, nos familles, et par-dessus tout, le règne de Notre-Seigneur dans notre petit coin de terre.

J'avais promis aux Enfants de Marie d'être chez elles dimanche 24 septembre, à quatre heures, pour leur faire mes adieux, leur exprimer une fois de plus l'estime et l'affection que j'ai pour leur Association, me recommander à leurs prières et les encourager à rester dans notre population les apôtres de la Vierge Marie par leur exemple, par leurs sacrifices et par leur assiduité au banquet divin.

J'avais projeté de réunir les fileurs, dimanche 1er octobre, pour avoir avec eux un de ces bons entretiens de cœur à cœur, où la confiance éclate dans les yeux et dans les paroles; ils

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com

savent combien je suis heureux de les voir et d'échanger mes pensées avec eux.

Tous ces projets ont été brisés par un refroidissement qui m'a mis au lit, du 21 septembre au jour de mon départ, 2 octobre. Vous voyez combien je suis fragile.

Je suis arrivé ici, mercredi 3 octobre, encore tout malade, et il m'a fallu huit jours de soleil et de soins pour me remettre sur pied.

J'ai été bien touché de la gracieuse démonstration des enfants des écoles et des tout petits, qui sont venus m'acclamer et m'ont envoyé, rangés le long du chemin de fer, un affectueux et dernier adieu.

Madame Heurtard mère, mes petits enfants, Monsieur et Madame Antoine Heurtard, avec mon fils Julien, m'ont retenu au passage, et depuis neuf jours ils nous entourent des soins les plus délicats et de la plus tendre affection.

Nous comptons rentrer à Nice, lundi 16 octobre, 23, avenue de la Californie, où nous devons rester jusqu'à fin avril.

Hier, nous avons été à Grasse voir nos petits-enfants, Monsieur et Madame Charles Harmel, et admirer mon arrière petit-fils, Henri, qui promet d'être un vigoureux garçon; il ressemble tout à fait à son papa.

Je suis bien heureux de voir les bruits de guerre s'éloigner un peu. Cependant l'horizon est encore très chargé, et nous vivons sur un volcan.

Plaçons notre confiance en Dieu, mes bien-aimés Amis. Dieu nous a aimé, il est tout puissant.

Demandons-Lui de protéger la France, nos familles et notre travail.

Soyez bien fidèles à la messe du Dimanche. Vous y trouverez des grâces nombreuses pour vous et pour vos enfants.

Priez pour moi, de mon côté je prierai chaque jour pour vous et pour les vôtres.

Recevez, mes bien-aimés Amis, l'expression de ma plus chaude affection.

Léon HARMEL,

P.-S. — Monsieur Charcosset et Madame Saucourt vous envoient leurs amitiés.

II

Saint Léonard de Port-Maurice

et les Ames du Purgatoire

Notre glorieux saint Léonard de Port-Maurice avait une grande dévotion aux âmes du Purgatoire, et son zèle le rendait infatigable quand il s'agissait d'intéresser la piété au soulagement des défunts. Il prêchait partout cette charité et il ne cesse de la recommander dans les ouvrages qu'il nous a laissés. Il existe même un opuscule spécialement écrit dans ce but. Nous en tirons les conseils suivants et l'on retrouvera le langage simple et persuasif qui était familier à ce saint prédicateur des foules:

Si vous voyiez votre père et votre mère sur le point de se noyer dans un lac, et que vous n'eussiez qu'à leur tendre la main pour les sauver, ne vous croiriez-vous pas obligés de le faire par charité et par justice? Comment donc se peut-il que vous voyiez au flambeau de la Foi tant de pauvres âmes, et peut-être même celle de vos plus proches parents, brûler toutes vivantes dans un étang de feu et que vous refusiez de vous imposer la légère incommodité d'entendre une messe avec dévotion pour leur soulagement? Quel cœur avez-vous donc? Que la sainte messe soulage puissamment ces pauvres captifs, qui pourrait en douter? Il suffit, pour vous en convaincre, que vous ajoutiez foi à l'autorité de saint Jérôme. Il vous apprendra clairement que lorsqu'on célèbre la messe, pour une âme du Purgatoire, ce feu, d'ailleurs si dévorant, suspend son action, et l'âme cesse de souffrir tout le temps que dure la célébration du sacrifice: *Animæ quæ sunt in Purgatorio pro quibus solet sacerdos in Missa orare, interim nullum tormentum sentiunt.*

Le saint docteur affirme même qu'à chaque messe qui se dit, beaucoup d'âmes sortent du Purgatoire et s'envolent au Paradis.

Ajoutez que la charité, dont vous usez envers les défunts, rejaillira entièrement sur vous. On pourrait confirmer cette vérité par des exemples sans nombre. Qu'il suffise d'en citer un seul, parfaitement authentique, arrivé dans la personne de saint Pierre-Damien. Ce saint ayant perdu en bas âge son

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com

père et sa mère, tomba entre les mains d'un de ses frères qui le traita de la manière la plus inhumaine, ne rougissant pas de le laisser manquer de tout, même de chaussures et de vêtements tant soit peu convenables. Il arriva un jour à l'enfant de trouver sur son chemin une pièce d'argent. Pensez quelle fut sa joie! Il croyait avoir en main un trésor. A quoi donc l'emploiera-t-il? La pénurie où il se trouvait lui suggérait beaucoup de projets; mais après qu'il eut bien réfléchi, il se décida à le porter à un prêtre, afin qu'il offrit le sacrifice de la messe pour les âmes du Purgatoire. Chose remarquable! A partir de ce moment, la fortune changea complètement à son égard. Il fut recueilli par un autre de ses frères d'un meilleur naturel; celui-ci eut pour lui toute la tendresse d'un père; il l'habilla décemment et le fit étudier; en sorte que dans la suite il devint un personnage célèbre et un grand saint; décoré de la pourpre, il en fut l'ornement et il devint l'un des plus fermes soutiens de l'Eglise.

O bienheureuse messe, qui est si utile en même temps aux vivants et aux morts, dans le temps et dans l'éternité! En effet, ces saintes âmes sont si reconnaissantes envers leurs bienfaiteurs, qu'une fois au ciel elles se font leurs avocates, ne cessent d'intercéder pour eux jusqu'à ce qu'elles les voient en possession de la gloire...

Voici enfin comment le saint apôtre franciscain conclut l'opuscule dont nous parlons:

Avant de terminer, permettez que, les genoux en terre et les mains jointes, je vous supplie instamment de ne pas fermer ce petit livre que vous n'ayez pris la ferme résolution de faire à l'avenir toutes les diligences possibles pour entendre et faire célébrer la messe aussi souvent que votre état et vos occupations vous le permettront; je vous en supplie, dis-je, dans l'intérêt, non seulement des âmes trépassées, mais aussi de la vôtre.

Le motif qui doit vous y porter, c'est la garantie de sortir plus tôt du Purgatoire pour vous envoler dans votre bienheureuse patrie. Rien au monde n'est plus propre à nous obtenir la faveur si précieuse d'aller droit au Paradis sans toucher au Purgatoire, ou du moins sans faire un long séjour au milieu de ses flammes expiatrices, que les indulgences et le saint sacrifice. En tout cas, l'exemple et l'autorité du vénérable Jean d'Avila devrait suffire pour nous en convaincre. Ce grand serviteur de Dieu, qui fut l'oracle de l'Espagne, étant à la dernière extrémité, on lui demanda ce qu'il avait le plus

à cœur, quelle espèce de bien il souhaitait surtout qu'on lui procurât après sa mort. — « Des messes, répondit-il, des messes, des messes! »

Mais, si vous me le permettez, je vous donnerai volontiers à ce sujet un conseil que je crois être d'une très grande importance: c'est que toutes les messes que vous désireriez qu'on célébrât pour vous après votre mort, vous eussiez soin de les faire dire de votre vivant, sans vous fier à ceux qui resteront sur la terre quand vous n'y serez plus. Saint Anselme nous apprend qu'une seule messe dite ou entendue pour les besoins de votre âme, tandis que vous êtes en vie, vous sera plus profitable que d'en faire célébrer mille après votre mort.

Un riche marchand de la République de Gênes, qui avait parfaitement compris cette vérité, se trouvant à l'article de la mort, ne prit aucune disposition pour le soulagement de son âme. Chacun s'étonnait qu'un homme si opulent, si pieux, si généreux envers le monde, fût si cruel envers lui-même. Mais lorsqu'après son trépas, on procéda à la visite de ses papiers, on trouva un livret où il avait inscrit toutes les largesses qu'il avait faites de son vivant pour le salut de son âme.

« Pour messes que j'ai fait célébrer à mon intention, deux mille livres.

« Pour doter de pauvres jeunes filles, dix mille.

« Pour l'hôpital, deux cents, etc... »

Et à la fin de ce livret, on lisait la maxime suivante: « Que celui qui se souhaite du bien, se le fasse lui-même de son vivant, et ne se repose pas sur ceux qui lui survivront. » — C'est un proverbe très populaire en Italie, « qu'une chandelle devant les yeux éclaire davantage qu'une torche derrière le dos. »

Profitez de cet avis salutaire, conclut saint Léonard, et après avoir mûrement médité l'excellence et les avantages de sainte messe, rougissez de l'aveuglement où vous avez vécu jusqu'ici, en ne faisant pas assez de cas d'un si grand trésor.

III

CONSEILS DE DÉCEMBRE 1911

1. V.	Conseil usine,	6 h. s.	Bureau	M. Pierre.
2. S.	Com. d'initiative,	»	»	des Conseils.
	Caisse familliale,	»	»	particulier.

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com

3. D.	Saint Louis de Gonzague,	10 h. 1/2 m.	Ecole des Garçons.
4. L.	Musique,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
5. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2.	chez Mme Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
6. M.	Conseil technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Conseil perfectionnement,	8 h. s.	chez M. Pierre.
7. J.	Gymnastique,	6 h. s.	Bureau des conseils.
	Discrétoire Hommes,	»	Bureau particulier.
8. V.	Discrétoire Dames,	10 h. m.	chez Mme Reimbeau.
	Conseil Usine,	6 h. s.	Bureau de M. Pierre.
9. S.	Caisse de famille,	6 h. s.	Bureau particulier.
10. D.	Saints Anges,	4 h. s.	Ecole des filles.
	T.-O. Hommes,	10 h. 1/2 m.	à la Chapelle.
	» Dames,	10 h. 1/2 m.	»
11. L.	Consommations,	6 h. s.	Salle des Conseils.
12. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez Mme Léon.
	Tempérance,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
	Syndical,	6 h. s.	» »
13. M.	Conseil technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Chorale jeunes filles,	6 h. s.	chez Mme Pierre.
	Jeunesse,	»	Aumônerie.
	Société de Secours,	»	Bureau de paie.
14. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
15. V.	Conseil Usine,	»	Bureau M. Pierre.
16. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
17. D.	Sainte Philomène,	4 h. s.	Ecole des filles.
18. L.	Jeunes ouvriers,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
19. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez Mme Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
20. M.	Conseil technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Conseil atelier,	6 h. s.	» particulier.
	Coopérative,	»	» des Conseils.
22. V.	Conseil Usine,	»	Bureau M. Pierre.
23. S.	Caisse famille,	»	» particulier.
24. D.	Enfants de Marie,	4 h. s.	Ecole des filles.
25. L.	Pompiers.	6 h. s.	Salle des Conseils.
26. M.	Conf. des Dames,	2 h. 1/2 s.	chez Mme Léon.
	Syndical,	6 h. s.	Bureau des Conseils.
27. M.	Conseil technique,	10 h. m.	» du Bon Père.
	Société Secours,	6 h. s.	» de paie.
28. J.	Petit Cercle,	»	Aumônerie.
29. V.	Conseil Usine,	»	Bureau M. Pierre.
30. S.	Conseil famille,	»	» particulier.

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com

IV

Coutumier de Décembre 1911

1. Vendredi. Premier du mois. — Exposition du Saint Sacrement. Adoration toute la journée.
3. Dimanche. Premier du mois. — Exposition du Saint Sacrement.
8. Vendredi. — Immaculée-Conception. Messe à 5 h. 3/4.
10. Dimanche. — Solennité de l'Immaculée-Conception. Fête des Enfants de Marie.
13, 15 et 16. — Quatre-Temps.
23. Samedi. — A 6 heures, séance de la Crêche par les enfants de l'asile.
24. Dimanche. — Vigile de Noël. A 9 heures du soir, vœux et souhaits de bonne année au Bon Père et à la Famille patronale.
25. Lundi. — Noël. Grand'Messe à 10 heures.
31. Dimanche. — Après les Vêpres, Salut de fin d'année.

V

CHRONIQUE

Fête de la Toussaint

Les Retraites préparatoires, prêchées par M. l'abbé Cleissen, de Reims, ont occupé toute la semaine précédente. Celle des enfants, les lundi, mardi et mercredi pour se terminer le jeudi par une communion générale, qui n'empêcha pas celle de la Toussaint, bien au contraire, car, comme dit saint François de Sales, le meilleur moyen de bien se préparer à communier, c'est de communier.

La Retraite des dames et jeunes filles eut lieu les mercredi, jeudi et venderdi, à 7 h. 1/2 du soir. Le Cœur de N.-S. dut être bien consolé de voir la fidélité avec laquelle elles vinrent à ces instructions, faites à une heure vraiment difficile.

Enfin, la Retraite des hommes et jeunes gens les réunit à

la chapelle, à 6 heures du soir, les jeudi, vendredi et lundi. La journée du samedi fut déjà occupée par les confessions, mais les grands jours furent le lundi et le mardi.

Entre temps, une instruction spéciale aux jeunes filles eut lieu le dimanche, à 4 h. 1/2, à la chapelle, et une autre, particulière aux dames, le lundi à une heure.

Le résultat de ces efforts multipliés et de la part du prédicateur et de la part des fidèles, fut une communion plus nombreuse que jamais, le jour de la Toussaint. Il est vrai que la nombreuse phalange des petits communiants venait augmenter la joie de Notre-Seigneur.

Le lendemain, on n'oublia pas les chères âmes du Purgatoire, et des communions nombreuses à la messe de 5 h. 3/4 et à celle de 7 heures, furent offertes à Dieu pour leur soulagement.

Association des Saints Anges

1er *Octobre.* — Fête Patronale

Qu'il fait froid! Comment, déjà le bonhomme Hiver qui nous montre le nez! Et toutes ces averses! Néanmoins un soleil pâle, anémique, nous envoie un petit rayon et nous donne une légère espérance. Peut-être fera-t-il beau! Peu importe le temps pour notre première action de la journée. Nous voici au complet, il me semble, pour la Communion générale. Qu'il fait bon recevoir Jésus dans un cœur bien disposé! C'est alors vraiment le soleil divin vivifiant nos âmes, les réchauffant et les réjouissant.

A 10 heures, Grand'Messe et Offrande du pain bénit. Le temps est toujours maussade et très incertain. Il est convenu que nous nous réunirons à 1 h. 1/2 pour jouer dans une salle de récréations. Grande fidélité au rendez-vous; nous commençons par une chaude et bonne adoration au Saint Sacrement exposé à la chapelle.

Ensuite la partie récréative est des plus attrayantes! Nous chantons en chœur nos bonnes petites chansons apprises à l'école, puis nous jouons à des jeux amusants, oh! mais, très amusants! Deux sont surtout au goût de tout le monde et peuvent fort bien convenir en famille: c'est le jeu du mariage et celui des tableaux. Ceux qui désirent savoir comment on y joue, n'ont qu'à s'adresser à n'importe quelle associée des SS. Anges; elle saura renseigner.

Quelques bons avis nous sont donnés touchant l'exactitude aux réunions, puis tirage d'une magnifique loterie pour les points de présence. Chacune étant servie à souhait, distribution générale de gâteaux et de chocolat dont on mange une partie, l'autre étant réservée pour faire partage en famille; les SS. Anges ont toujours été très charitables... celles d'aujourd'hui autant que celles d'autrefois. Enfin, tout se termine par le salut solennel et la procession du Saint Sacrement.

Comme on s'endormira vite et bien après une aussi bonne journée! Les Saints Anges que nous avons priés et fêtés ne seront-ils pas là à notre chevet pour fermer doucement nos paupières? Et quelle agréable sécurité de reposer avec de tels gardiens!

Tous nos Saints Anges gardiens, veillez sur nous!

Dramatique

La Société dramatique a recommencé ses répétitions. Elle prépare avec ardeur deux pièces pour le mois de novembre: *Le Secret de Quéravel*, drame en trois actes de Théodore Botrel, et *L'Omelette à la Follembuche*, opérette de Labiche.

VI

Vie Familiale

Il est de tradition, dans la famille Harmel, que lorsqu'une famille ouvrière a son dixième enfant, ce soient deux membres de la famille qui sont parrain et marraine.

C'est pour obéir à cette touchante tradition que Paul et Marguerite Saucourt-Harmel étaient parrain et marraine, le 28 octobre, de Paul-Marie-Léon Brasselet, né le 18, de Jean-Baptiste Brasselet et de Julienne Boudin.

La cité Sainte-Virginie où habite la famille Brasselet fut en liesse ce jour-là, car le parrain et la marraine voulurent faire partager la joie de la famille du nouveau chrétien, à tous les enfants de la cité, par une abondante distribution de dragées.

Ont également été faits enfants de Dieu et de l'Eglise par le Sacrement de Baptême:

1er Octobre. — Fernande-Félicie-Adelina-Marguerite Muno, née le 6 septembre, de André Muno et de Félicie

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com

Fournier. — Parrain: Charles Deharveny; marraine: Céleste Coste.

22 Octobre. — Claude-Charles-Célestin Mairesse, né le 15 octobre, de Marcel Mairesse et de Marguerite Thomé. — Parrain: Charles Deharveny; marraine: Céleste Coste.

A reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne:

15 Octobre. — Marie-Corentine Larnicol (veuve Diqueloux), à l'âge de 82 ans.

VII

Economies scolaires

6 Octobre. — 40 Déposants	31	»
20 Octobre — 53 Déposants	31	30
	62	30

VIII

Caisse de Famille

7 Octobre. — 3 Familles	78	80
22 Octobre. — 2 Familles	52	25
	131	05

Caisse de Secours

5 Octobre. — 12 Malades	80	75
19 Octobre. — 7 Malades	53	60
	134	35

IX

Ecoles

Ecole des Filles

Madame Félix Harmel, directrice, a distribué des récompenses aux enfants qui avaient fait leurs devoirs des vacances. Elle a ensuite engagé toutes les élèves à travailler sérieusement pendant cette année; d'ailleurs elle se rendra compte, comme à l'habitude, des progrès de chacune, en faisant passer de temps en temps de petits examens. — Les lundi, mardi et mercredi 25, 26 et 27 octobre, eut lieu la Retraite spéciale pour les enfants des écoles. C'est toujours un grand bienfait que cette petite récollection à la rentrée des classes. Les enfants qui ont tous joui, plus ou moins, de leur petite liberté pendant les vacances ont besoin d'entendre qu'ils ont une mission à remplir sur la terre, et que la vie ne nous est pas donnée uniquement pour nous amuser. C'est avec un renouveau de courage et d'attention que tous se remettent ensuite à travailler. *L'Echo du Val* voudrait faire entendre sans cesse: « Courage! Courage! enfants, vous préparez vous-mêmes votre avenir... »

Ecole maternelle

Madame Pierre Saucourt-Harmel, directrice, vient très régulièrement se rendre compte de l'assiduité et de la bonne application des tout petits qui sont loin d'être les moins intéressants. Les visites se terminent toujours par la distribution générale de bonbons que ces petits aiment tant. Aussi faut-il voir les mines réjouies quand Madame Pierre fait sortir la grande boîte...

ÉVÊQUES & OUVRIERS

Deux exemples récents.

En mars et avril 1911, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, adressait à M. le député Driant deux lettres en faveur des familles nombreuses. Il y disait entre autres choses:

« Il y a quelques mois, ici, à Nancy, une famille très estimée, le père excellent ouvrier, la mère laborieuse et dévouée, les enfants bien élevés, mais pâles et affaiblis par les privations, ont

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com

dû abandonner la seule chambre dans laquelle ils étaient entassés. Après bien des démarches et bien des épreuves, cette famille a pu trouver un asile dans une des maisons construites à bon marché pour les ouvriers.

« Ce qui rend cette coutume plus odieuse et plus criminelle encore, c'est que les loyers que peuvent obtenir ces familles sont, en général, proportion gardée, plus élevés que les loyers de tous les autres logements, et qu'un grand nombre de propriétaires ne veulent faire aucune réparation. Ils savent que ces malheureux ne pourront trouver ailleurs un [illegible] ou qu'ils le trouveront dans des conditions lamentables. Ils spéculent ainsi sur la cupidité et la cruauté des uns et des autres, et ils s'enrichissent des souffrances et des angoisses des ouvriers et des pauvres. »

Et il ajoutait:

« Il faut soulever l'opinion publique. Que tous ceux qui ont la puissance de la parole et de la plume parlent et écrivent. Que tous ceux qui s'occupent de questions sociales ou d'œuvres de bienfaisance, ceux qui visitent les ouvriers et les pauvres dans leurs réduits, parlent haut et ferme contre les spéculateurs et les oppresseurs. »

A l'autre bout de la France, à Montpellier, le dimanche 7 mai 1911, Mgr de Cabrières présidait l'inauguration solennelle de la première maison ouvrière bâtie par les soins de *La Ruche Montpelliéraine*, institution sociale et catholique dont il est le président d'honneur. Répondant au Conseil d'administration qui rappelait avec quel grand geste d'Evêque ami du peuple il avait fait ouvrir, pour la nuit, les églises aux vignerons du Midi lors des fameux Congrès dirigés par Marcellin Albert, Mgr de Cabrières déclarait que le terme d'ouvrier appliqué à tous ceux qui travaillent, quelle que soit leur tâche, est un terme que l'Eglise peut revendiquer comme le sien. Notre-Seigneur se dit lui-même ouvrier. Le premier homme avait été placé dans le Paradis terrestre pour travailler. Il n'y rien d'étonnant à ce que les catholiques s'occupent des ouvriers et d'œuvres ouvrières.

Allons, ça va bien! Rouletabille, mon ami, garde ces deux exemples et sers-les opportunément aux socios, qui croient que les curés sont inutiles et que les députés radicaux sont nécessaires...

Les pauvres!...

A. P.

L'Imprimeur-Gérant: P. NOLLEVALLE, 4, rue des Fusiliers, Reims. (5681)

Document disponible sur http://www.LeonHarmel.com